



# GUIDE DE COMPÉTITION



## CHALLENGE FRANCE BMX

Zone Interrégionale Sud Est

08-09 avril 2017

Sainte Maxime (Côte d'Azur)



## CHALLENGE FRANCE BMX SUD EST 1ÈRE MANCHE - SAINT-MAXIME (CAZ)

### COMPÉTITION

Engagements & Règlementation	3
Accueil des pilotes	4
Programme sportif & Récompenses	5

### INFOS PRATIQUES

Accès / Plan	6
Plan du site	7
Infos grand public	8
Hébergements	9
Fiche de réservation	10
Fiche de réservation	11
Contacts	12

## ENGAGEMENTS

### PROCÉDURE

Les inscriptions doivent être adressées par club, à votre correspondant régional, suivant le fichier informatique joint et accompagnées du règlement, libellé à l'ordre du **BMX MAXIMOIS**.

La clôture des engagements est fixée au mercredi 29 mars à 22h00.

Le désengagement doit être signalé au correspondant régional.

Aucun remboursement ne sera accepté.

### MONTANT DES ENGAGEMENTS

- ▶ 21 € par pilote et par course

## RÈGLEMENTATION

### CLASSEMENT PAR POINTS (CPP)

Le Challenge France BMX compte pour le CPP Challenge France (cf. Note aux Clubs de BMX 2017).

### CLASSEMENT DES CLUBS

Un classement des clubs est réalisé sur les 2 meilleurs pilotes de chaque catégorie de chaque club. Suite à ce classement les 5 premiers clubs de chaque zone sont qualifiés pour définir :

- ▶ Sur le TFBMX : le meilleur club formateur,
- ▶ Sur le Challenge National / Championnats de France : le meilleur club de France.

### RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Le Challenge France BMX est régie par le règlement FFC BMX 2017 dont voici quelques extraits :

- ▶ Pour chaque classe d'âge il y'a 3 manches qualificatives.
- ▶ Les maillots avec zip intégral et numéros dans le dos sont interdits.
- ▶ Les pédales automatiques sont autorisées à partir de la catégorie Minime (pilotes nés en 2004 et avant).

- ▶ Les pilotes doivent se présenter à la cérémonie protocolaire en tenue de compétition.

### PLAQUES

Chaque BMX devra être équipé, en plus de la plaque frontale, d'une plaque d'identification latérale et qui sera fixée sur le cadre. Cette plaque servira pour le contrôle des arrivées à l'aide de la photo-finish.

Tout coureur dont le vélo ne sera pas équipé de plaque conforme se verra refuser le départ et cela dès les essais.

## COMMISSAIRES

### PANEL DES COMMISSAIRES

Président du Jury : HENNY Michèle

Adjoint Pré-Grille : BREUIL Gérard

Adjoint Starter : HENNY Thierry

Adjoint Départ : THIMEL BLANCHOZ Nathalie

Adjoint Arrivée : LAPLEAU Sébastien

Administrateur : MORAWIEC Nathalie

Administrateur Adjoint : BROCARD Philippe



## INSCRIPTIONS

### CONFIRMATIONS

Un point d'accueil sera à votre disposition à l'entrée principale du site.

Il permettra de :

- ▶ **Recevoir les pilotes ou leur responsable** afin de leur procurer toutes les informations nécessaires quant au déroulement des épreuves, des essais, aux installations de camping, etc.
- ▶ **Confirmer les inscriptions**, remettre des pastilles d'essais, attribuer des badges pour les officiels.

Les enveloppes ne seront remises qu'aux pilotes sur présentation de leur licence de l'année en cours (droits d'engagements réglés).

### HORAIRES D'OUVERTURE

- ▶ **Vendredi** : 17h00 à 22h00
- ▶ **Samedi** : à partir de 08h00
- ▶ **Dimanche** : à partir de 07h00

En dehors de ces horaires, toute information sera à demander au point caisse à l'entrée principale.

## CATÉGORIES

### LISTE DES CATÉGORIES

Retrouvez ci-dessous la liste des catégories pour le Challenge France

CHALLENGE FRANCE	
20 POUCES	CRUISER
8 ans et moins Fille	Cruiser Minime *
8 ans et moins Garçon	Cruiser Cadet *
Pupille Fille	Cruiser Femme 17 +
Pupille Garçon	Cruiser Homme 17/24
Benjamine	Cruiser Homme 25/29
Benjamin	Cruiser Homme 30/39
Minime Fille	Cruiser Homme 40 +
Minime	
Cadette	
Cadet	
Femme 17 +	
Homme 17/24	
Homme 25/29	
Homme 30 +	

\* *Les Filles minimes et cadettes peuvent rouler en cruiser avec les garçons dans les catégories d'âge correspondantes.*

## COMPÉTITIONS

### DÉFINITION DES BLOCS

- ▶ **Bloc 1** : Cruisers
- ▶ **Bloc 2** : 8 ans et moins F/G
- ▶ **Bloc 3** : Pupille F/G
- ▶ **Bloc 4** : Benjamin F/G
- ▶ **Bloc 5** : Minime F/G
- ▶ **Bloc 6** : Cadet F/G
- ▶ **Bloc 7** : Femme 17 +, Homme 17/24, 25/29 et 30 +

## PROGRAMME SPORTIF

### COURSES DU SAMEDI

SAMEDI 8 AVRIL 2017*	
<b>Matin (11h00)</b>	
Essais	Blocs 1, 2, 3 & 4
Essais	Blocs 1, 2, 3 & 4
<b>Après-Midi</b>	
Compétitions	Blocs 1, 2, 3 & 4
Récompenses	Blocs 1, 2, 3 & 4

### COURSES DU DIMANCHE

DIMANCHE 9 AVRIL 2017*	
<b>Matin (09h00)</b>	
Essais	Bloc 5
Essais	Bloc 6
Essais	Bloc 7
<b>Après-Midi</b>	
Compétitions	Blocs 5, 6 & 7
Récompenses	Blocs 5, 6 & 7

\* Sous réserve de modifications. Les horaires peuvent être adaptés en fonction du nombre d'engagés dans chaque catégorie.

## RÉCOMPENSES

### COUPES

Les **coupes** seront remises aux trois premiers pilotes de chaque catégorie sur le podium lors de la cérémonie protocolaire en présence des personnalités locales et F.F.C.

Les 8 premiers pilotes de chaque catégorie en 20 pouces seront récompensés (uniquement les 3 premiers en Cruiser).

Un système de tickets prévu par l'organisateur à l'arrivée des finales permettra de donner les récompenses aux autres pilotes (4ème à 8ème) hors cérémonie protocolaire à l'accueil.

## ACCÈS AU SITE

### TRANSPORTS

#### EN VOITURE :

Coordonnées GPS

Latitude N43° 19'49'' - Longitude E6° 36'54''

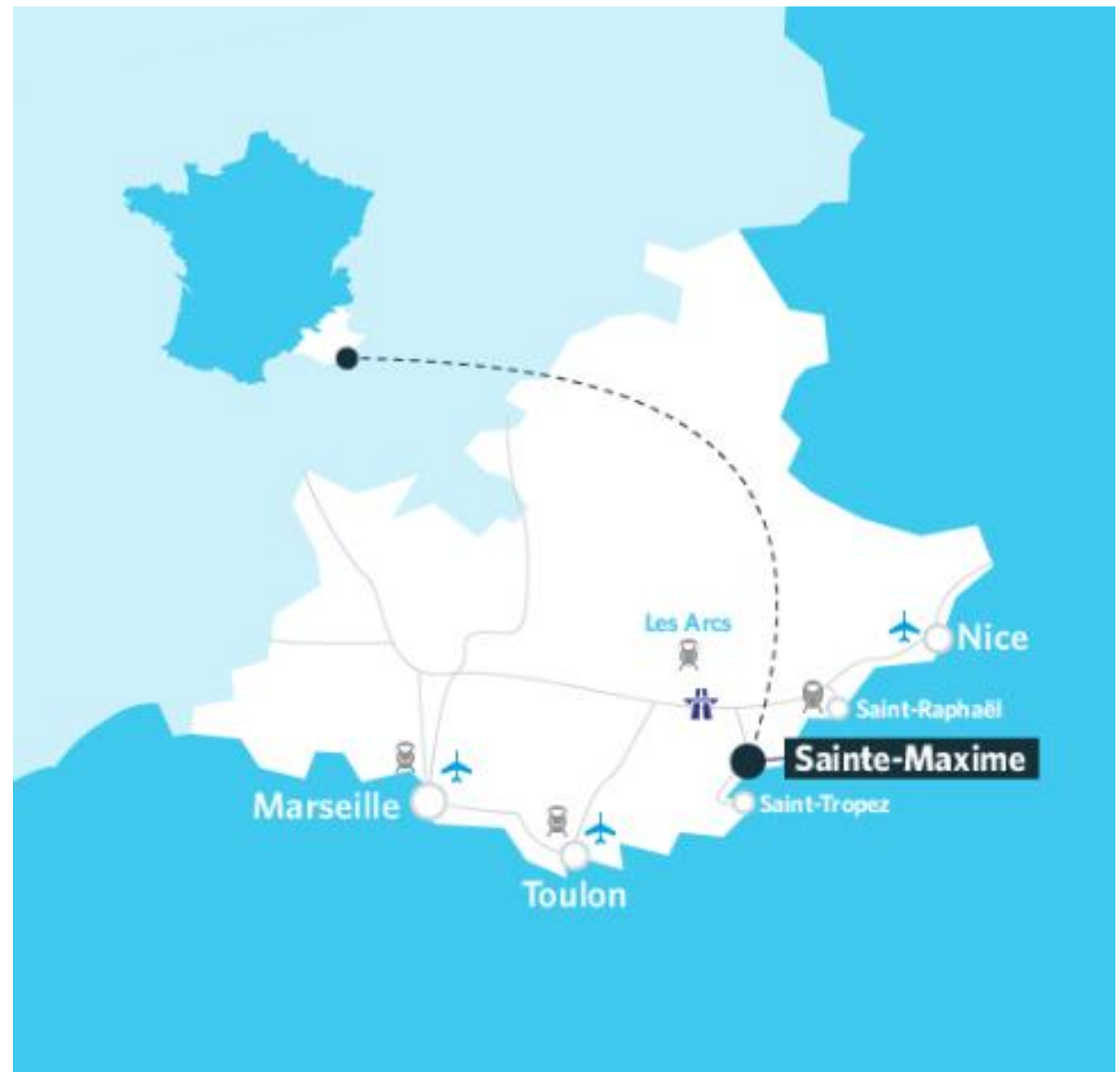
Par l'autoroute A8 → sortie n° 36 Le Muy →  
RD 25 sur 24 kilomètres en direction de St-Tropez  
→ 1<sup>er</sup> rond-point à gauche derrière Aqualand

### LIEU DE L'ÉPREUVE

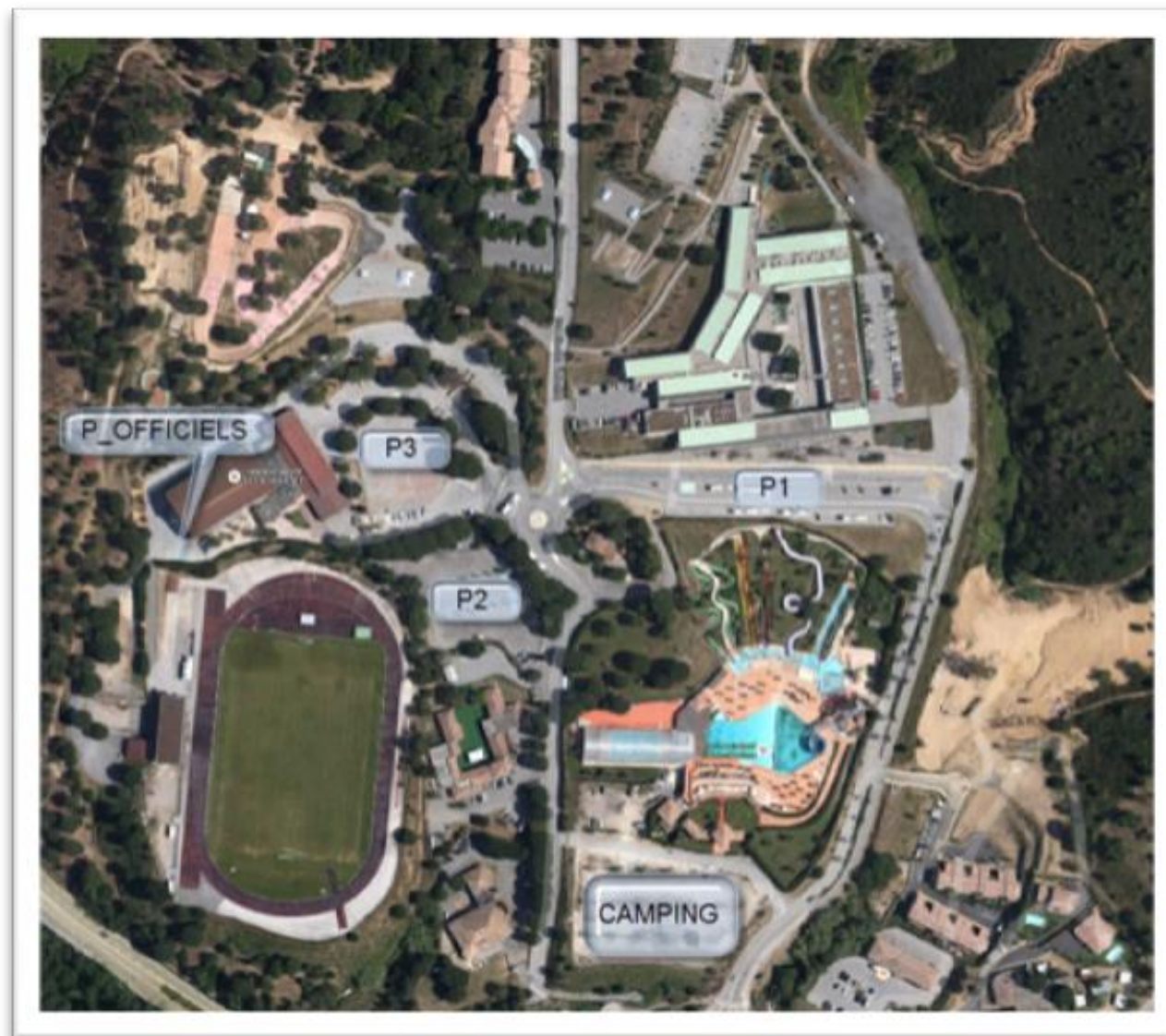
Complexe Sportif des « Bosquette »  
Piste Jean TERRAT  
Avenue Gaston Rebuffat  
83120 Sainte-Maxime

### GRANDES VILLES LES PLUS PROCHES

- ▶ Draguignan : 36 km
- ▶ Toulon : 95 km
- ▶ Marseille : 152 km
- ▶ Nice : 99 km



## PLAN DÉTAILLÉ



## PARKINGS

### EMPLACEMENTS

Deux parkings sont situés à proximité du terrain.

- ▶ Parking organisation
- ▶ Parking public

### CARAVANING

Aire pour camping-cars sur le parking d'Aqualand.  
Les WC et sanitaires du gymnase seront mis à disposition.

Merci de respecter la propreté des lieux, de ne faire ni feux ni barbecue et de respecter vos voisins.

Attention : ni raccordement électrique, ni point d'eau.

Détail voir fiche jointe, à remplir et à renvoyer accompagnée du règlement.

### EMPLACEMENTS TENTES

Des emplacements seront disponibles pour les Comités régionaux, Clubs et Teams à proximité de la piste.

#### Places limitées et à réserver

Pas d'installation possible le jour de la compétition sans réservation

## SÉCURITÉ

Une **surveillance** sera assurée les nuits de vendredi à samedi et de samedi à dimanche. Cependant, le BMX MAXIMOIS ne pourra être reconnu responsable des vols ou dégradations qui pourraient être commis sur le site.

## ACCÈS PUBLIC

### SECURITE

Au cas où l'application du plan **VIGIPIRATE** nous imposerait des conditions d'accès particulières (palpation et ouverture des sacs), nous vous demandons de réserver un accueil chaleureux aux agents de sécurité et d'être patients.

### VILLAGE

Vous trouverez autour de la piste des vendeurs de vélos, accessoires et divers.

### RESTAURATION SUR PLACE

Vous trouverez sur place une restauration rapide.



## HÉBERGEMENTS

### LISTE DES HÉBERGEMENTS

Liste complète sur le site internet de la ville :

[www.sainte-maxime.com](http://www.sainte-maxime.com) rubrique hébergement

### HOTEL PARTENAIRE

#### Hôtel Les Palmiers / Restaurant Le First

28 Rue Gabriel Péri – 83120 Sainte-Maxime

04.94.96.00.41

[contact@hotelespalmiers.com](mailto:contact@hotelespalmiers.com)

[www.hotelespalmiers.com](http://www.hotelespalmiers.com)



## PROCÉDURE

Un espace équipe Clubs/Comités/autres pour les tentes pilotes sera mis en place dans le parc-pilote.

L'emplacement sera soumis à réservation préalable (accompagnée du règlement) **avant le 25 mars** au tarif de :

- ▶ **Comités Régionaux** (gratuit) : max 18m<sup>2</sup>
- ▶ **Clubs** (gratuit) : max 18m<sup>2</sup>
- ▶ **Autres** : 50€ max 18m<sup>2</sup>

**Précision** : les véhicules ne sont pas autorisés sur la zone réservée aux tentes.

Les horaires pour l'installation seront les suivantes :

- ▶ **Vendredi** : 16h00 - 20h00
- ▶ **Samedi** : 08h00 - 10h00

## FICHE DE RÉSERVATION

### CLUBS/COMITES/AUTRES

#### Structure :

COMITE  CLUB  AUTRE : .....

Nom de la structure : .....

#### Coordonnées :

Nom : ..... Prénom : .....

Tel : ..... E-mail (obligatoire)\* : .....

*\* Un e-mail de confirmation sera envoyé dès réception de la présente fiche de réservation.*

#### Je réserve (cocher une case) :

COMITE/CLUB 1 emplacement (18m<sup>2</sup>)  
 AUTRE 1 emplacement (18m<sup>2</sup>) = 50 €

**Règlement** : Chèque bancaire joint à l'ordre de « BMX MAXIMOIS »

#### Adresse postale :

BMX MAXIMOIS - CHEZ NICO DESIGN  
160 route du Plan de la Tour - 83120 SAINTE-MAXIME

Fait à : ....., le.....

#### Signature :

Renseignements Tentes : Nicolas GREVET - [nico.design@hotmail.fr](mailto:nico.design@hotmail.fr)

## PROCÉDURE

Le camping mis à disposition pour la compétition est situé sur le parking du parc aquatique attenant (Aqualand).

WC et douches au gymnase du complexe sportif.

## TARIFS

Tarif forfaitaire de **20 € pour deux jours**.

**Attention** : ni raccordement électrique, ni point d'eau sur la zone (bornes municipales d'eau payantes à 1,5km au rond-point du Mc Donald's)

La réservation prendra effet à réception du règlement et de la présente fiche **d'ici le 24 mars au plus tard**.

## ZONES COMMUNES

Les personnes qui souhaitent être **placées ensemble** doivent impérativement le signaler en le mentionnant sur le bulletin de réservation. Tous les bulletins et règlements doivent alors être retournés **sous le même pli**.

Le point d'accueil sera ouvert selon les horaires suivants :

- ▶ **Vendredi** : 16h00 - 22h00
- ▶ **Samedi** : 07h00 - 12h00

## FICHE DE RÉSERVATION

### ESPACE CARAVANING

**Responsable :**

Nom : ..... Prénom : .....

Club/Comité : .....

Type de véhicule : ..... Immatriculation : .....

Dimensions : .....

Date et heure d'arrivée prévue : .....

Tel : ..... E-mail (obligatoire)\* : .....

*\* Un e-mail de confirmation sera envoyé dès réception de la présente fiche de réservation*

**Je réserve :** ..... emplacement(s) x 20 € = ..... €

**Règlement :** Chèque bancaire joint à l'ordre de « BMX MAXIMOIS »

**Adresse postale :**  
 BMX MAXIMOIS  
 1 chemin des Ribes - 83120 SAINTE-MAXIME

Fait à : ....., le.....

**Signature :**

## CONTACTS

**BMX Maximois**

Tél : 04.94.49.28.40 (uniquement le mercredi  
après-midi et le samedi)

E-mail : [bx.maximois@wanadoo.fr](mailto:bx.maximois@wanadoo.fr)

Web : <http://www.bmxmaximois.fr>

 <https://www.facebook.com/bmx.maximois>





## COORDINATEUR BMX

Jonathan NOYANT  
j.noyant@ffc.fr  
+33.(0)1.81.88.09.36

Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines  
1, rue Laurent Fignon  
78180 Montigny le Bretonneux  
<http://www.ffc.fr>